



---

# *Bulletin d'information*

---

## **LANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA POPULATION D'ORIGNAUX DANS LE PARC NATIONAL DU GROS-MORNE**

**ROCKY HARBOUR (T.-N.-L.), le 20 septembre 2018** – Le programme de réduction de la population d'orignaux dans le parc national du Gros-Morne ouvrira le 22 septembre 2018 et se terminera le 27 janvier 2019. Il existe différentes zones de chasse dans les limites du parc. Les dates d'ouverture pour chaque zone sont affichées aux points de départ des sentiers et sont disponibles sur le [site Web](#) du parc.

Le programme de gestion a été créé en 2011 dans le cadre d'un vaste programme destiné à améliorer l'état des forêts où le broutage excessif par les orignaux a gravement nui au cycle de régénération forestière. La population d'orignaux du parc est gérée en collaboration avec la Division de la faune du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador au moyen du système provincial de délivrance de permis de chasse au gros gibier.

La sécurité des visiteurs est une priorité de Parcs Canada. Ceux et celles qui comptent visiter le parc national du Gros-Morne à l'automne et à l'hiver sont encouragés à examiner les cartes et à prendre note des conseils de sécurité publiés sur le site Web : <https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/conservation/forets-forests>

La période de réduction de la population d'orignaux aura une incidence sur l'accessibilité de certains sentiers de randonnée dans divers secteurs du parc. Les visiteurs devront porter une attention particulière aux panneaux indiquant les secteurs ouverts à la chasse.

Avant leur visite, les visiteurs peuvent communiquer avec les employés du parc national du Gros-Morne au 709-458-2417 pour obtenir de l'information sur les sentiers et les installations.

-30-

### **Renseignements**

Greg Knott

Agent, relations publiques et communications

Parc national du Gros-Morne

Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador

Parcs Canada

709-458-3273

[gregory.knott@pc.gc.ca](mailto:gregory.knott@pc.gc.ca)